

RUSSIE

Les pressions sur Grigori Pasko s'accroissent

Index AI : EUR 46/047/00

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International s'est déclarée ce jour (vendredi 24 novembre 2000) profondément préoccupée par la décision du Collège militaire de la Cour suprême de Russie, qui a ordonné au tribunal militaire de la flotte russe du Pacifique de réexaminer le cas du journaliste et militant écologiste russe Grigori Pasko.

L'organisation de défense des droits humains voit dans cette décision de justice le signe d'un renforcement des pressions exercées sur les militants écologistes en Fédération de Russie.

Grigori Pasko avait été arrêté en 1997 pour trahison et espionnage, après avoir révélé que la marine russe déversait illégalement des déchets radioactifs au large de Vladivostok. En juillet 1999, reconnu coupable d'une infraction de gravité moindre, il a été condamné à une peine de trois ans d'emprisonnement par le tribunal

militaire de cette même ville, puis libéré à la faveur d'une amnistie. Il avait déjà passé vingt mois en détention provisoire, dont dix à l'isolement. Amnesty International le considérerait alors comme un prisonnier d'opinion.

L'arrêt rendu le 21 novembre 2000 par le Collège militaire de la Cour suprême de Russie fait suite à un recours formé par le procureur militaire de la flotte du Pacifique, contestant la décision aux termes de laquelle Grigori Pasko avait été acquitté du chef d'accusation de trahison. Le Collège militaire a fait droit à ce recours, jugeant que les éléments du dossier n'avaient pas été examinés de manière suffisamment approfondie.

Amnesty International estime que Grigori Pasko s'est borné à exercer sans violence son droit fondamental à la liberté d'expression. Il n'aurait jamais dû être poursuivi en justice dans la mesure où il a pleinement respecté la législation russe.

L'organisation continuera à suivre l'évolution de cette affaire et lance un appel aux autorités russes afin qu'elles abandonnent totalement les poursuites engagées

contre Grigori Pasko. _

Pour en savoir plus, veuillez
consulter les bulletins d'information
intitulés *Russie. Le militant
écologiste Grigori Pasko risque une
nouvelle peine d'emprisonnement*
(index AI : EUR 46/045/00 –
NWS 210/00, 20 novembre
2000), et *Fédération de Russie.
Toutes les poursuites engagées
contre le prisonnier d'opinion
Grigory Pasko, récemment libéré,
devraient être abandonnées*
(index AI : EUR 46/22/99 –
NWS 137/99, 20 juillet 1999).

Pour obtenir de plus amples
informations, veuillez contacter le
Service de presse d'Amnesty
International, à Londres, au +44
20 7413 5566 ou consulter notre
site web : <http://www.amnesty.org>